



Chargé(e) de mission aménagement et urbanisme h/f

Cadre d'emplois des **attachés ou ingénieurs territoriaux** (poste ouvert uniquement au 1^{er} grade de ces 2 cadres d'emploi) - catégorie A

Recrutement par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle.

Grand Bourg Agglomération (74 communes, 140 000 habitants) offre l'avantage d'un territoire parfaitement connecté à Paris (1h50 en TGV), à Lyon et Genève (50 minutes) et la proximité de régions naturelles aux identités fortes : la Bresse, le Revermont et la Dombes. Au sein de la Direction de l'aménagement, du projet de territoire et du foncier, nous recrutons un(e) **Chargé(e) de mission aménagement et urbanisme**. Vous participerez à porter l'ambition de la collectivité en matière de sobriété foncière et de qualité des aménagements, en privilégiant la requalification, l'optimisation du foncier et la qualité des espaces.

www.grandbourg.fr

Missions

Sous la responsabilité de la directrice de l'aménagement, du projet de territoire et du foncier, vous pilotez les opérations d'aménagement et de régénération des zones d'activités économiques (ZAE), coordonnez leur entretien et leur mise à niveau et apportez un appui au pôle urbanisme dans la mise en œuvre opérationnelle du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Ainsi, vos missions seront les suivantes :

Assurer le suivi et la conduite des opérations d'aménagement de ZAE :

- Piloter les études pré-opérationnelles, suivre les missions externalisées,
- S'assurer de la faisabilité technique, juridique et financière des projets,
- Identifier les partenaires stratégiques et financiers,
- Veiller à la qualité des opérations d'aménagement et à optimiser le foncier,
- Trouver les compensations environnementales liées aux projets d'aménagement en lien avec la Direction idoine.

- Prendre en charge la viabilisation des parcelles vendues dans les ZAE.

Coordonner l'intervention des directions opérationnelles de l'EPCI pour la maintenance et l'entretien des 34 ZAE communautaires :

- Poursuivre le diagnostic des équipements sur les zones,
- Organiser avec les directions concernées la maintenance et l'entretien des ZAE (VRD),
- Veiller à la mise à jour de l'observatoire des ZAE.

Formaliser la stratégie foncière dans les ZAE :

- Proposer un plan d'actions foncières,
- Définir les moyens financiers pour mettre en œuvre le plan d'action,
- Recenser les délaissés économiques bâtis et non bâtis et étudier leur mutabilité.

- Rechercher les financements et monter les dossiers de subvention.

Assurer un appui au pôle urbanisme dans la mise en œuvre opérationnelle du SCoT AEC :

- Contribuer aux analyses pré-opérationnelles
- Faire des préconisations pour engager la sobriété foncière.

Profil candidat

- Formation supérieure en urbanisme et aménagement,
- Bonne connaissance du cadre réglementaire de l'aménagement et l'urbanisme
- Maîtrise des enjeux d'aménagement du territoire,
- Connaissance des instances et processus de décision d'une collectivité territoriale,
- Notions de domaine public et privé de collectivité,
- Méthodologie de conduite de projets,
- Capacités d'analyse et de synthèse,
- Qualités relationnelles reconnues,
- Capacités à prioriser les missions,
- Aptitude au travail en transversalité et en équipe,
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, Powerpoint),
- Connaissance des logiciels de cartographie/SIG.

Spécificités du poste



Poste à pourvoir à compter du 1^{er}/07/2026 – Jury prévu le 22/04/26 après-midi



Temps complet : 37 heures du lundi au vendredi – Horaires variables – Poste éligible au télétravail



Lieu de travail : 3, boulevard John Kennedy – 01000 Bourg-en-Bresse
Déplacements à prévoir sur le territoire de la collectivité avec un véhicule de service (Permis B requis)



Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + Avantages sociaux :
- CNAS
- Titres Restaurant
- Complémentaire santé
- Prévoyance

Candidature

Les personnes intéressées par ce poste doivent adresser CV ET lettre de motivation (documents obligatoires) : (au choix)

- sur notre site internet : www.grandbourg.fr, rubrique « offre d'emploi »
- par mail à recrutements@grandbourg.fr
- par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de Grand Bourg Agglomération, Direction des ressources humaines, 3 avenue Arsène d'Arsonval CS 88000 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Pour le 12/04/2026, dernier délai.

Référence à porter sur la candidature : DGA TET AMENAGEMENT URBANISME

Pour tout renseignement sur le poste vous pouvez contacter :
Martine BURTIN, Directrice de l'aménagement, du projet de territoire et du foncier :
martine.burtin@grandbourg.fr